Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 029-212900799-20251204-D20251204DBM-DE

DÉPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE HENVIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre du mois de décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Henvic s'est réuni en session ordinaire, salle de la mairie, à 19h00, sous la présidence de Monsieur Christophe MICHEAU, Maire de HENVIC, suivant convocation faite le 21 novembre deux mille vingt-cinq.

Conseillers en exercice : 11 Présents : 8 Votants : 10

Etaient présents : GUYOMACH Daniel, IGNACIO Ivan, JACQ Anne Lise, LE BRAS Gaelle, LE DUC Jean Marc, LE SANN Marie Agnès, MICHEAU Christophe, SEVERE Elisabeth,

Absents excusés : BRUNERIE Gilles donne procuration à IGNACIO Ivan
SIBIRIL Florence donne procuration à LE BRAS Gaelle

Absent : BRIANT Patrick

Secrétaire de séance : LE BRAS Gaelle

3. Décision Budgétaire Modificative-

BUDGET GENERAL :

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de prévoir un mouvement de crédits en faveur du chapitre 012 - Charges de personnel, avant et afin de pouvoir mandater la paie du mois de décembre 2025,
Il est proposé de réduire plusieurs chapitres de la section de fonctionnement :

DF 012-633 (impôts taxes et versements assimilés sur rémunérations : + 13 000 €
DF 023-023 (virement section d'invt) : - 13 000 €
RI 021 – 021 (virement de la section d'exploitation) : - 13 000 €
RI 10 – 10222 : + 5 000 €
RI 13- 1321 : +8 000 €

Aussi, en application des éléments liés à la dissolution du SIMIF, il convient d'ajuster le compte 001 et le compte 002 dans la comptabilité de la commune :

DI 001 : + 209.38 €

Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 029-212900799-20251204-D20251204DBM-DE

DI 20-2031 : - 209.38 €

RF 002 : + 499.16 €
RF 73 : 73111 : - 499.16 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité valide la proposition,

Ainsi fait et délibéré le jour mois et an que dessus

Ainsi fait et délibéré le jour mois et an que dessus
Pour extrait conforme,
Le Maire, Christophe MICHEAU.



Acte rendu exécutoire après publication du

Et dépôt en Sous-Préfecture